

DESCRIPTIF TYPE

**Ossature apparente**

**HYGIENE ADVANCE WALL**

Les absorbants muraux seront constitués de panneaux en laine de verre minérale **Ecophon Hygiene Advance Wall**. Module 1200x600x40mm, installé à l’aide de fixation murales **Connect** C3, avec un vide de 40mm à l’arrière des panneaux pour permettre l’écoulement de l’eau de lavage et la circulation de l’air.

Le poids du système (incluant les ossatures) sera d’environ 3 kg/pièce. Le panneau sera entièrement enveloppé d’un film lisse **Advance** imperméable, de couleur Blanc 141, compatible pour des conditions très exigeantes et supportera de manière quotidienne le nettoyage à haute pression et une désinfection à l’aide de produits chimiques agressifs.

**Installation** : Le système devra être installé selon le schéma de montage M258.

**Démontabilité** : Les panneaux seront facilement démontables.

**Apparence visuelle :** Le code couleur NCS le plus proche de la surface exposée sera S 1000-N. La réflexion à la lumière sera de 73%.

**Absorption acoustique :** Le panneau sera de classe B, avec un coefficient αw de 0.85 et un coefficient d’absorption pratique αp (montage 80mm) de :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **125 Hz** | **250 Hz** | **500 Hz** | **1000 Hz** | **2000 Hz** | **4000 Hz** |
| 0.25 | 0.75 | 0.90 | 0.95 | 0.90 | 0.65 |

*Valeurs mesurées selon la norme EN ISO 354 et classification selon la norme EN ISO 11654.*

**Sécurité incendie :** Les panneaux seront classées A2-s1, d0, selon la norme EN 13501-1 ; les ossatures seront classées A1. La laine de verre sera testée et classée non combustible selon la norme EN ISO 1182.

**Résistance à l’humidité** : Les panneaux resteront 100% stable dans un environnement pouvant atteindre 95% d’humidité relative et une température de 30°C. Ils seront testés selon la norme EN 13964:2014, Annexe F. Les ossatures et accessoires supporteront une ambiance de corrosion C3 selon la norme EN ISO 12944-2.

**Qualité de l’air intérieur :** Les panneaux bénéficieront du niveau d’émission de substances volatiles dans l’air intérieur (Arrêté du 19 avril 2011), de classe A+. Ils seront certifiés M1 selon le label finlandais pour l’ambiance climatique intérieure. Les panneaux seront dépourvus de substances préoccupantes (SVHC) supérieures à 100 ppm, tel que définie par le règlement européen REACH (n°1907/2006).

**Salles propres** : Les panneaux seront classés ISO 3 selon la norme ISO 14644-1:2015. Ils atteindront la classe CP(0,5)1 pour la cinétique d’élimination des particules et M1 pour la classe microbiologique, selon la norme NF-S90-351.

**Nettoyage :** Les panneaux supporteront de manière quotidienne un nettoyage au chiffon sec, à l’aspirateur, un brossage humide, un nettoyage basse pression, un nettoyage vapeur et l’utilisation de peroxyde d’hydrogène. Elles résisteront également à un nettoyage haute pression quotidiennement pour des pressions allant de 20 à 40 bars, angle de 30°c et avec une distance de 0,5m entre le tuyau et la dalle.

**Résistance à l’abrasion :** Les dalles supporteront 200 cycles de frottement, leur aptitude au nettoyage sera testée selon la norme ISO 11998, sans dégradation de la surface.

**Résistance aux produits chimiques et désinfection :** Les panneaux supporteront l’utilisation de Formol, Ammoniaque, peroxyde d’hydrogène, acide sulfurique, acide phosphorique, acide péracétique, acide chloridrique, isopropanol, hydroxyde de sodium, hypochlorite de sodium. Résistance testée selon la norme ISO 2812-1 et classée selon la norme ISO 4628-1 et VDI 2083 Part 17 avec un résultat « excellent » pour chaque produit chimique.

**Circularité** : Les panneaux et les ossatures seront 100% recyclables.

**Marquage CE :** Le panneau mural sera marqué CE selon la norme harmonisée EN 13964:2014 (« Plafonds suspendus, exigences et méthodes d’essais »), à l’aide d’une DoP (Declaration of Performance).